



Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
18 décembre 2020	8	0	1	2	0

Vote(s) pour : 9
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 05 janvier 2021

Sous la présidence de Monsieur Julien VICK, Président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n° 2 : Décision modificative n° 1 – Budget 2020

Le Comité Syndical,

CONSIDERANT le projet de décision modificative n°1 du budget 2020, joint en annexe,

DECIDE

- **DE VOTER** la modification n°1 du budget de fonctionnement comme suit :

Le volume total du budget est réduit de 150 844,00 € :

- Dépenses réelles de fonctionnement / +150 844,00 €,
- Dépenses d'ordre de fonctionnement / -150 844,00 €,
- Dépenses réelles d'investissement / -150 844,00 €,
- Recettes d'ordre d'investissement / -150 844,00 €.

Le Président du SERM



Julien VICK